

LES AMIS DES ARCHIVES

de la Haute-Garonne



11-14, bd Griffoul-Dorval 31400 TOULOUSE
Tél. le mercredi après-midi : 05.62.26.85.72
Site internet de l'association : www.2a31.net

Tél. Archives départementales : 05.34.31.19.70
Fax : 05.34.31.19.71
Site internet : www.archives.cg31.fr
E-mail : archives@cg31.fr

PETITE BIBLIOTHÈQUE N° 145

(SUPPLÉMENT A LA « LETTRE DES AMIS » N° 212)

PANORAMA DES ARCHIVES COMMUNALES DANS LE CANTON DE SAINT-LYS

Catalogue de l'exposition
« Le patrimoine des communes : les archives »

Organisée par le SIVOM du canton de Saint-Lys et la mairie de Fonsorbes
en collaboration avec l'association Art, Culture et Patrimoine et les mairies du canton

Fonsorbes – Médiathèque
11 – 24 avril 2005

Les Amis des Archives remercient vivement Mlle Isabelle Caubet, archiviste du SIVOM du canton
de Saint-Lys, qui a rédigé ce catalogue.

LE CANTON DE SAINT-LYS

Le canton de Saint-Lys se situe à l'ouest du département de la Haute-Garonne. Il est délimité au nord et à l'est par le canton de Léguevin, au sud par les cantons de Muret et Rieumes, à l'ouest par le département du Gers. Saint-Lys, le chef-lieu de canton se trouve à environ 25 kilomètres de Toulouse.

La moitié est du canton est située sur la deuxième terrasse de la Garonne et présente un paysage de plateaux sans aspérités. La moitié ouest du canton est en revanche très vallonnée jusqu'à son « point culminant », la ligne de crête qui sépare la vallée de la Garonne et la vallée de la Save. On peut y profiter de superbes points de vue tant sur les coteaux du Gers que sur la plaine toulousaine.

Le canton regroupe 11 communes : Bonrepos-sur-Aussonnelle, Bragayrac, Cambernard, Empeaux, Fonsorbes, Fontenilles, Lamasquère, Saiguède, Sainte-Foy-de-Peyrolières, Saint-Lys et Saint-Thomas. Il est essentiellement rural, même si les 3 communes les plus proches de Toulouse que sont Fonsorbes, Fontenilles et Saint-Lys connaissent un accroissement urbain exponentiel grâce à la présence toute proche du pôle aéronautique Toulouse-Blagnac-Colomiers.



L'EXPOSITION

Elle a pour objectif, dans un premier temps, de montrer un panorama non exhaustif des archives conservées dans les communes du canton de Saint-Lys à travers les siècles et les thèmes les plus significatifs.

Dans un second temps, il s'agira de mettre l'accent sur les mesures de conservation qui ont été prises au cours des siècles précédents, telles que les laissent entrevoir les documents d'archives.

LES ARCHIVES ANCIENNES (XVI^e-XVIII^e SIECLES)

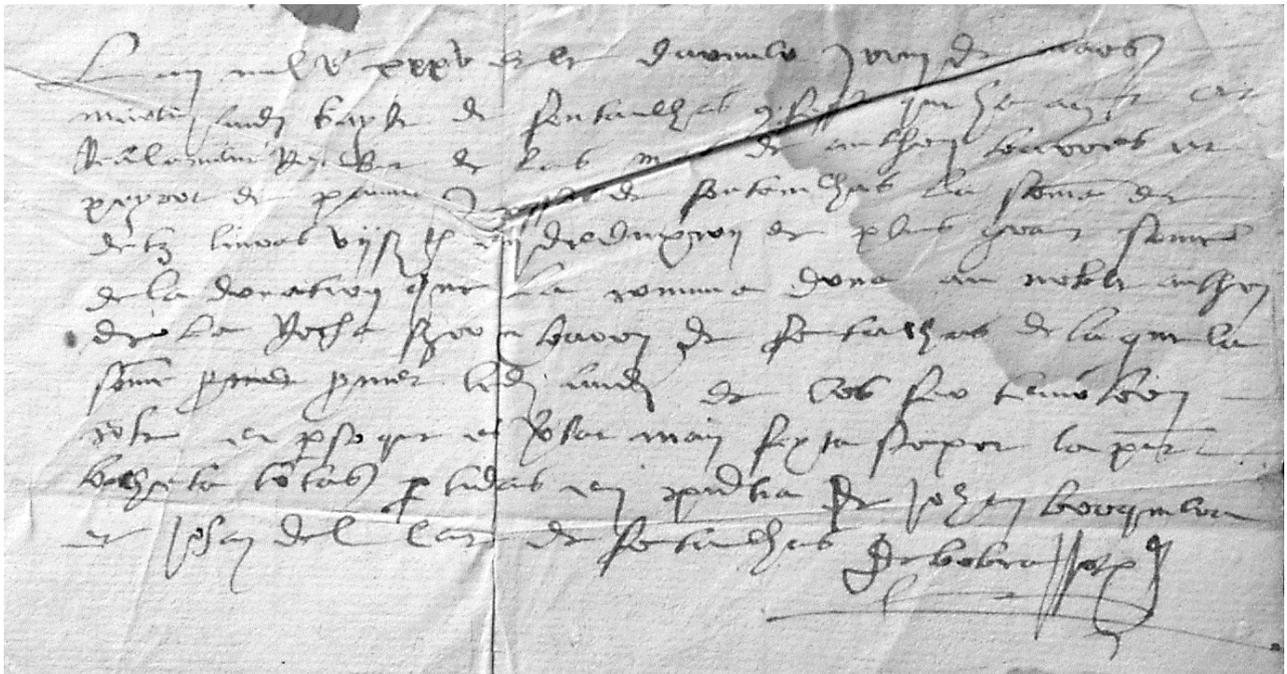
Sur le canton de Saint-Lys, deux communes conservent un fonds relativement intéressant d'archives anciennes couvrant les XVII^e et XVIII^e siècles : Fonsorbes et Fontenilles. Les communes de Cambernard, Sainte-Foy-de-Peyrolières et Saiguède possèdent également quelques archives du XVIII^e siècle.

Leur **richesse** ne provient pas nécessairement de leur quantité, toute relative, mais de la **diversité** des documents parvenus jusqu'à nous. Ils nous donnent la possibilité de percevoir ce que pouvait être l'organisation d'une communauté et la vie de ses habitants avant la Révolution.

La très grande majorité des documents portent sur les finances (comptes consulaires et pièces afférentes) et les impositions (mandes, rôles, documents relatifs à la collecte). De nombreux cahiers de délibérations mettent en évidence les mesures prises par les consuls (magistrats municipaux sous l'Ancien Régime). Enfin, quelques documents évoquent la levée de troupes, l'organisation de la paroisse, l'assistance aux pauvres, des procédures judiciaires, etc.

Le document le plus ancien

La plupart des archives anciennes datent des XVII^e et XVIII^e siècles, cependant il existe quelques documents du XVI^e siècle comme ce reçu établi le 31 mars 1535. Rédigé à la fois en français et en occitan, ce document est le plus ancien conservé dans les archives des communes du canton de Saint-Lys.



Archives de Fontenilles (CC 3)

Cahiers de délibérations

De nombreux cahiers de délibérations ont été conservés dans trois communes du canton : Fontenilles (1751-1784), Fonsorbes (1705-1789) et Sainte-Foy-de-Peyrolières (1687-1789). Les décisions prises par les consuls devant les chefs de famille du village assemblés à l'issue de la messe donnent une image précise de l'organisation de la communauté d'habitants (entité administrative du village) et des préoccupations des habitants durant ces périodes : nomination des consuls et autres agents (bayle, collecteur, greffier), collecte des impôts, entretien de l'église, organisation de cérémonies, réglementation des récoltes et vendanges, usage des biens communaux. On y découvre également des événements ponctuels : catastrophes climatiques, délits et procédures judiciaires, etc.

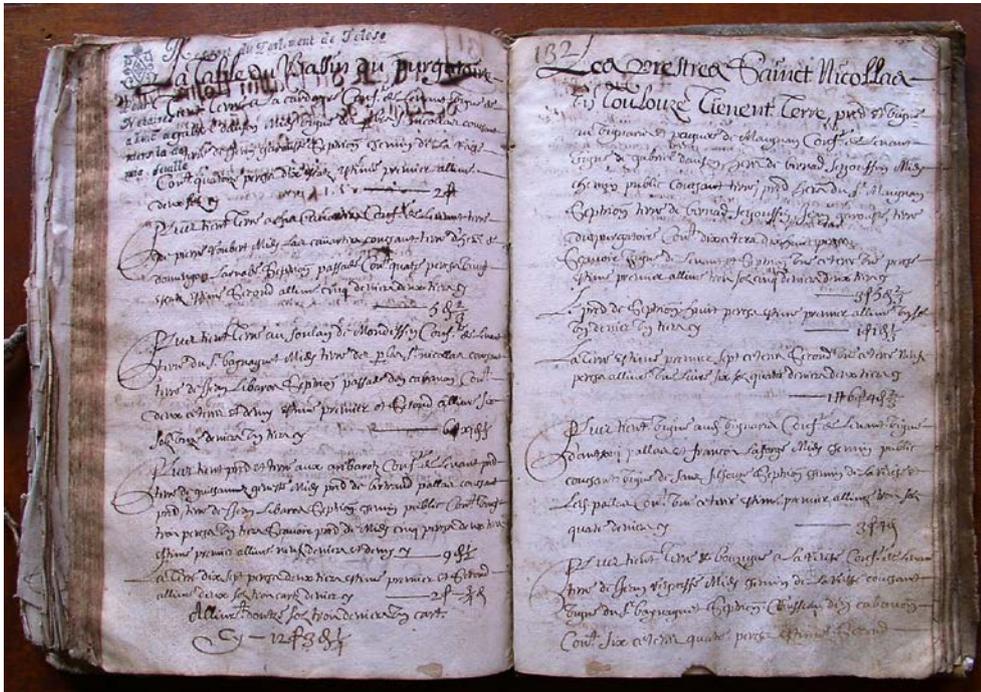


Délibération du 12 juillet 1722 par laquelle les consuls demandent la nomination d'experts pour constater les dégâts causés par la grêle afin de présenter ce rapport « à Monseigneur l'intendant et supplier sa grandeur d'accorder sous le bon plaisir du roy quelque soulagement à la communauté. »

Archives de Fonsorbes (BB 1)

Documents cadastraux

Nombreuses sont les communes qui ont conservé des documents cadastraux (cadastres, compoix, muanciers) datant de l'Ancien Régime. Les registres, assimilables à nos matrices cadastrales, nous renseignent sur l'ensemble des propriétaires d'une communauté, indiquent leur profession et énumèrent leurs terres ainsi que leur nature, leur superficie et leur valeur.



« Cadastre de l'arpentement abornement du lieu et terroir de St Thomas en l'an mil six cents soysante neuf. »

Archives de Saint-Thomas (1 G 2, f° 132)

Page de droite, sont énumérés les biens possédés par les prêtres de l'église Saint-Nicolas de Toulouse. Les superficies sont exprimées en sétérées et perches, l'allivrement indique la valeur de l'impôt foncier équivalent, exprimé en livres, sols et deniers.

Plans anciens

Les plans réalisés sous l'Ancien Régime et parvenus jusqu'à nous sont généralement très rares. Dans le canton de Saint-Lys, deux communes ont toutefois conservé ces précieux documents : Cambernard et Saiguède. Si les plans de Cambernard sont rattachés au cadastre de 1790, les plans de Saiguède renvoient à un registre de reconnaissances daté de 1704-1705, aujourd'hui disparu.



Extrait de plans parcellaires seigneuriaux, 1704-1705.

Archives de Saiguède (1 S 1)

Sur chaque parcelle, sont indiqués le nom du propriétaire, la nature de la terre et sa superficie exprimée en arpents, pugnères et boisseaux.

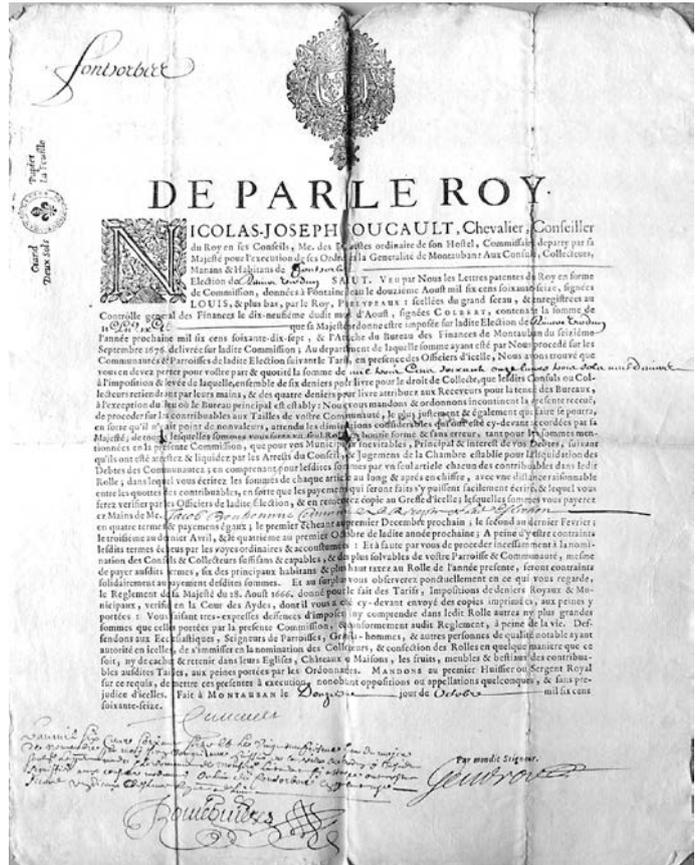
Sur ce plan, figurant le quartier du Moulin, on distingue, sur la gauche, « le grand chemin de Toulouse appelé de la Férre » aujourd'hui la « voie romaine » qui sépare les communes de Saiguède et Bonrepos-sur-Aussonnelle. Le moulin banal et la maison toute proche dépendent de la seigneurie de Madame Doujat, alors seigneresse de Saiguède. Le fût de ce moulin subsiste aujourd'hui à l'état de ruines.

Mande royal et rôle pour la levée de la taille

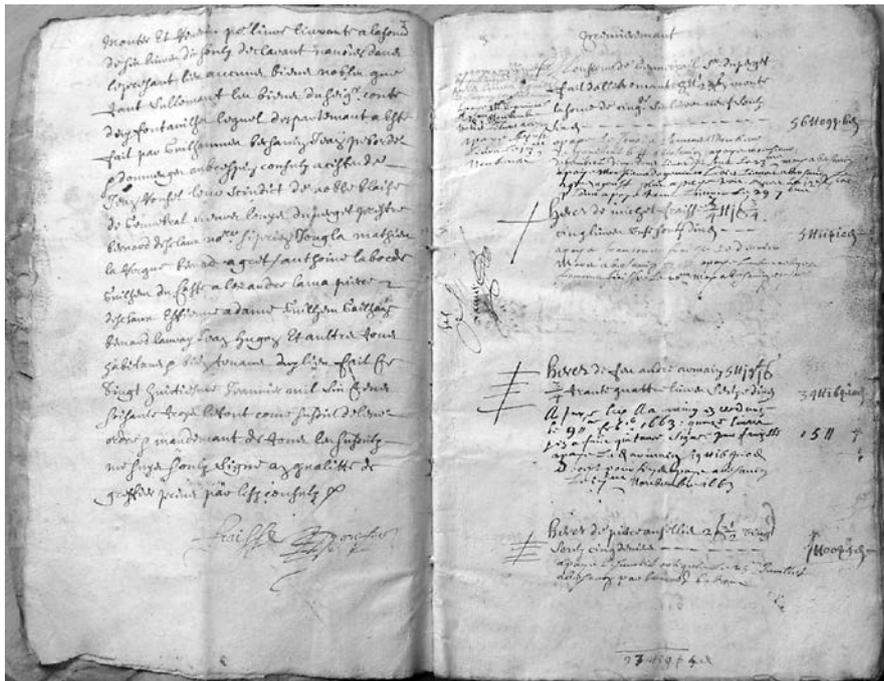
Sous l'Ancien Régime, les communes du canton de Saint-Lys dépendaient de deux circonscriptions administratives différentes : Bonrepos-sur-Aussonnelle, Cambernard, Fonsorbes, Lamasquère, Sainte-Foy-de-Peyrolières et Saint-Lys dépendaient de l'Election de Rivière-Verdun ; Bragayrac, Fontenilles, Empeaux, Saiguède et Saint-Thomas dépendaient de l'Election de Comminges. Les Elections étaient les circonscriptions de base pour la répartition des impositions entre les communautés.

Mande royale datée du 12 octobre 1676 indiquant le montant de la taille à répartir sur les contribuables de Fonsorbes, soit 1 371 livres 3 sols 9 deniers sur les 252 900 livres à prélever sur l'ensemble de l'Election de Rivière-Verdun.

Archives de Fonsorbes (CC 14)



Les rôles de taille s'ouvrent sur l'énumération des charges de l'année dont découle la somme globale à prélever. Ensuite, ils dressent la liste des contribuables. Pour chacun d'eux, ils font apparaître le montant de l'allivrement, déterminé à partir de la valeur des biens-fonds et servant d'assiette au calcul de l'imposition, suivi du montant de la taille en lettres, puis en chiffres. A la suite ou dans la marge sont indiqués la date et le montant des différents versements effectués.



Rôle de taille, 1663.

Le premier taillable inscrit sur le rôle de Fontenilles en 1663 est Monsieur de Génibral chargé d'une imposition de 56 livres 9 sols 6 deniers.

Archives de Fontenilles (CC 15, f° 3)

PERIODE REVOLUTIONNAIRE

Peu de documents ont été conservés de cette période. Les événements survenus le 19 thermidor an VII (6 août 1799) en sont en partie la cause. Ce jour-là, les insurgés royalistes descendus de Bragayrac et de Sainte-Foy-de-Peyrolières entrent dans Saint-Lys : « Les insurgés pénétrèrent dans l'Hotel-de-Ville, jetèrent par les croisées les papiers des archives et les brûlèrent sur la place publique. » (Cf : Délaux & Libéros, *Histoire de la bastide de Saint-Lys*, Eche éditeur, Toulouse, 1904.)

Seule la commune de Cambarnard détient plusieurs documents intéressants. Ils portent essentiellement sur les recensements des biens et des denrées établis dans le cadre des réquisitions destinées à approvisionner les villes et les armées. Ces mesures restrictives nous renseignent par exemple sur les exploitants agricoles, la nature et la quantité de leur production. De même nombreux documents concernent les réquisitions d'hommes et d'armes destinés à grossir les rangs des armées et notamment l'armée des Pyrénées orientales.

« Etat des fils que j'ay trouvé chez le citoyen Guillaume Campariol tisserand propre à faire des sacs. »

Archives de Cambarnard
(4 H 3)

Etat des fils que j'ay trouvé chez le citoyen
Guillaume Campariol tisserand propre à faire des
sacs —

12.° gamelle appartenant à Séverin Depoussourant
10.° idem appartenant au Dordieu du Nozet de muret
9.° Escarpes appartenant au D. J. Campariol
chez le citoyen Courtade
25.° Etoupe appartenant au citoyen Pierre de
Cambarnard chez les tisserands
12.° appartenant au même
15.° Etoupe appartenant au citoyen Verriole de
Peyrolières
16.° Etoupe appartenant au citoyen Libéros de
Cambarnard

Inversement, l'administration approvisionne la commune pour certains produits. Sur ce **courrier daté du 6 nivôse an III** (26 décembre 1794), il est demandé de nommer une personne chargée de venir retirer à Muret du savon, de la poudre à feu et du papier blanc afin de le distribuer à la population. Il est recommandé d'en faire « bon usage » et de n'utiliser la poudre que pour « détruire les loups et les corneilles ».

Archives de Cambarnard
(2 K 1)

L'administration a a disposition une
certaine quantité de poudre à feu et
de papier blanc, elle fait l'empresse de faire
le repart, entre les communes de l'district, Nous
vous invitons d'adresser quelque charge de
poudre pour retirer lequel soit vous le
recevoir persuades que vous ne ferez qu'un
bon usage Nous vous observons, seulement que
la poudre ne doit servir qu'à détruire les
Loups. et les corneilles
Salut et fraternité

Sous la Révolution, la commune de Saint-Lys est rebaptisée Eaubelle, en référence au cours d'eau qui la traverse, appelé aujourd'hui Ayguebelle. Ainsi, le canton de Saint-Lys portait le nom de canton d'Eaubelle. Sainte-Foy-de-Peyrolières devint Peyrolières et Saint-Thomas, le Désert.

Ce courrier daté du « 12 ventôse an II de la République indivisible et impérissable » (2 mars 1794) est adressé par la Société montagnarde d'Eaubelle au maire de Cambernard. Elle lui demande, comme à tous les maires du canton, de nommer « deux vrais sans culottes » pour former le Comité de surveillance du canton d'Eaubelle. Ce Comité était notamment chargé de contrôler l'application des mesures de restriction.

Archives de Cambernard
(2 | 2)

Eaubelle le 12 ventôse An II de la République
De la République un indivisible impérissable
Le Citoyen Corneille et un grand nombre du Bureau
De Correspondance de la Société Montagnarde d'Eaubelle
aux Citoyens maires et officiers municipaux
De la Commune Cambernard dans le canton d'Eaubelle
Citoyen la Société d'Eaubelle rend à unanimité
Dans sa séance du 9 ventôse pour vous informer que
Le Citoyen d'antiquité Représentant du peuple par
son arrêté du 12 ventôse nous avertis qu'il oblige toutes
Les Communes à nommer deux vrais sans culottes dans
Chaque Commune pour former le Comité de Surveillance
Du canton, et ainsi vous vous en sursouvenez
toute la diligence possible de faire cette nomination
Et l'envoyer le double au District de la commune
Salut et fraternité
Maignon

Des Registres De la Commune d'Eaubelle
(Cy devant St Lis)
Liste Des Citoyens parents Des Officiers
De la patrie, D'après les lois Du 25
Plusioze, Et Du 19 germinal Suivant de la Convention
Du 22 mars 1794 dernière
Bon... ambroise Carosta
gdm... Jacques marion
gdm... Bernard de debat v. de sure
gdm... Marthe Breanne v. Maignon
o... Barthélemy garron v. Laffont
gdm... Etienne garron
gdm... Françoise Busquere v. Rayraffe
gdm... Marguerite Collombier v. de portet un enfant mort
o... Jean sot
gdm... Françoise père
gdm... Jeanne fort v. Toulouse
o... Blaise Lafforgue deux enfans morts
o... Jean Coumegey
gdm... Françoise Lafforgue et de la force
gdm... Jeanne Marie Breanne v. Signaux
gdm... Antoinette marion v. Daubize
gdm... Pierre Lale
gdm... Dominique Frayssé
gdm... Jeanne Breanne
tous les quils ont fait des réclamation

« Des registres de la commune d'Eaubelle (cy devant St Lis) Liste des citoyens parents des deffenseurs de la patrie » demandant à ce titre à percevoir les pensions, indemnités et secours accordés par la nation.

Jean François Reynal et Dominique Frayssé, nommés vérificateurs par délibération, sont chargés d'examiner les demandes. Par ce rapport daté du « quatrieme thermidor l'an second de la republique francaise » (22 juillet 1794) et après avoir exclus trois personnes, ils reconnaissent « que tous ceux qui y sont compris meritent d'avoir part aux biens faits de la Convention nationale. »

Archives de Fontenilles
(1 S 6)

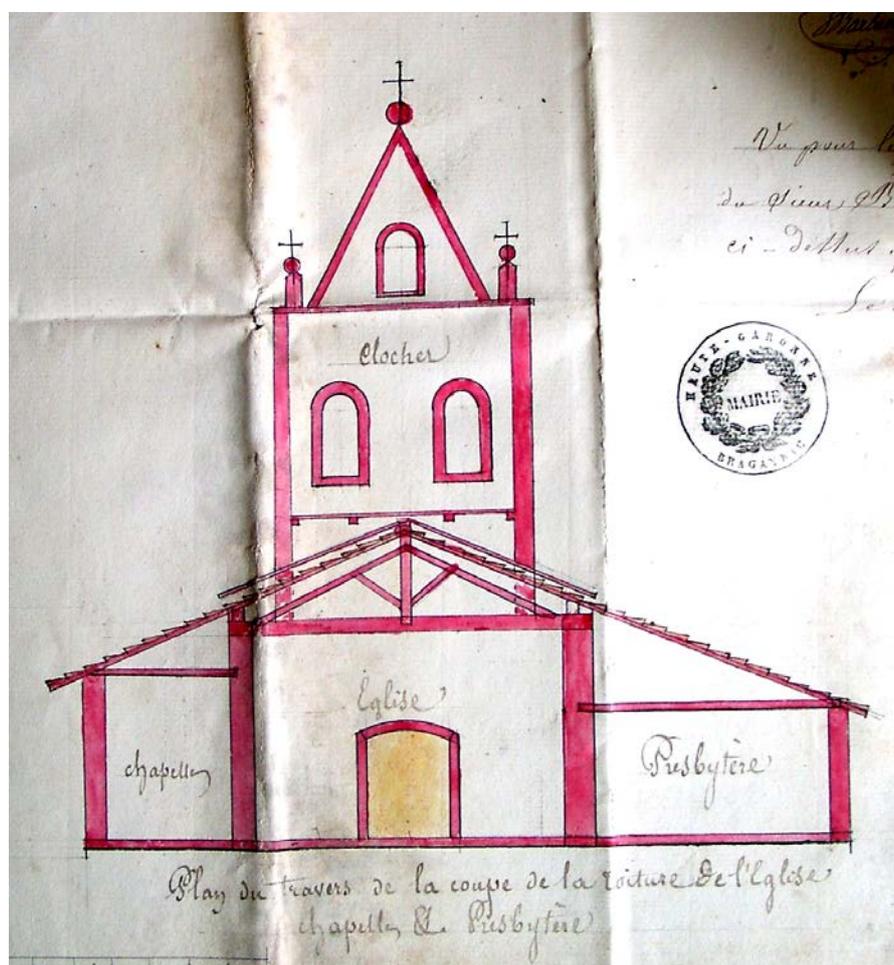
LES BATIMENTS DISPARUS

Bon nombre de documents empruntés à la série M du cadre de classement des archives communales (« Edifices communaux ») tout comme l'atlas cadastral dit « napoléonien » (1836) donnent à voir le décor des villages avant la mise en œuvre des grands chantiers du XIX^e siècle. Parfois même, ils conservent la trace précieuse de bâtiments aujourd'hui disparus.

Eglise de Bragayrac

Si aujourd'hui le village de Bragayrac est situé le long de la route départementale 632 (ou route de Tarbes), il se trouvait à l'origine un peu plus au nord au lieu-dit le Casteras. C'est à la suite de la construction de cette voie au cours du XVIII^e siècle que le village se déplace peu à peu.

L'église paroissiale se trouvait encore au Casteras en 1846. Cette année-là, le 23 décembre, une violente tempête de vent s'abat sur le village. Le clocher s'effondre sur l'église et endommage gravement l'ensemble de l'édifice ainsi que le presbytère attenant.

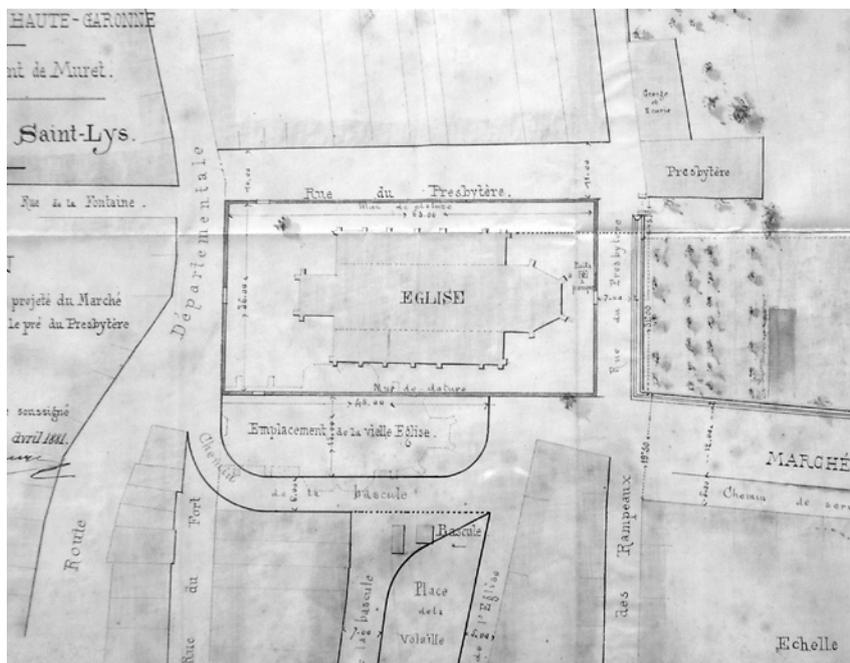


Les plans de l'église et du presbytère dressés le 2 mai 1844 par Monsieur Barbaouat maître charpentier de Sabonnères sont les seules traces visibles que l'on ait conservées de ces deux bâtiments.

Archives de Bragayrac
(non coté)

Les églises de Saint-Lys

Ce plan établi en 1881 pour l'agrandissement du marché aux bœufs (emplacement occupé par l'ancien groupe scolaire et accueillant entre autres aujourd'hui la médiathèque) nous permet de découvrir l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Lys (délimitée en pointillé). Celle-ci, inaugurée en 1730, avait remplacé un édifice qui s'était écroulé en 1714. Elle s'effondra à son tour le 24 janvier 1877. La nouvelle église (celle que nous connaissons) fut construite en 1881, juste à côté de la précédente. Nous pouvons également constater que l'église actuelle était à l'origine entourée d'un mur de clôture.



Plan indiquant l'agrandissement projeté du Marché aux Bœufs sur le jardin et le pré du presbytère, 2 avril 1881.

Archives de Saint-Lys
(non coté)

LA POPULATION

La plupart des communes du canton ont conservé de nombreuses listes nominatives de recensement. Toutes donnent à voir les mêmes fluctuations de la population au cours des XIX^e et XX^e siècles : un accroissement important jusqu'au milieu du XIX^e siècle, puis le déclin, l'exode rural et la désertification des campagnes quelque peu compensée par l'arrivée des populations émigrées et notamment des italiens à partir des années 1930. Enfin, à partir des années 1970, c'est l'explosion démographique qui touche d'abord les communes les plus proches de Toulouse, avant d'atteindre les autres en ce début de XXI^e siècle.

« *Etat de la population de la commune de St-Lys au 1^{er} vendémiaire an 11* » (23 septembre 1802)

C'est à Saint-Lys que se trouve la collection de listes nominatives la plus riche. On peut y découvrir le nom des Saint-Lysiens de l'an X à l'an XIV, en 1817, 1820, 1822, puis viennent les recensements quinquennaux de 1836 à 1936.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE.		ÉTAT DE POPULATION	
ARRONDISSEMENT COMMUNAL		DE LA	
MAIRIE de <i>St-Lys</i>		COMMUNE de <i>St-Lys</i>	
AU 1 ^{er} VENDÉMAIRE AN 11.			
N. B. Tous les habitants sont divisés en cinq classes.			
1 ^{re} CLASSE. Hommes mariés ou veufs.	245		
2 ^e CLASSE. Femmes mariées ou veuves.	280		
3 ^e CLASSE. Garçons de tout âge.	290		
4 ^e CLASSE. Filles de tout âge.	268		
5 ^e CLASSE. Défenseurs de la patrie vivans.	5		
			7068

Archives de Saint-Lys
(non coté)

LE XIX^e SIECLE ET LA TRANSFORMATION DES VILLAGES

Les archives modernes (1790-1940) traduisent l'extraordinaire transformation que connaissent tous les villages au cours du XIX^e siècle et jusqu'au début du siècle suivant. De nouveaux bâtiments sortent de terre ou connaissent d'importantes rénovations (mairie, halle, école, presbytère, église, pont-bascule). Les dossiers de travaux agrémentés de nombreux plans sont parvenus jusqu'à nous. Ils relatent les discussions parfois animées au sein des conseils municipaux, les sacrifices financiers, les conflits avec architectes et constructeurs.

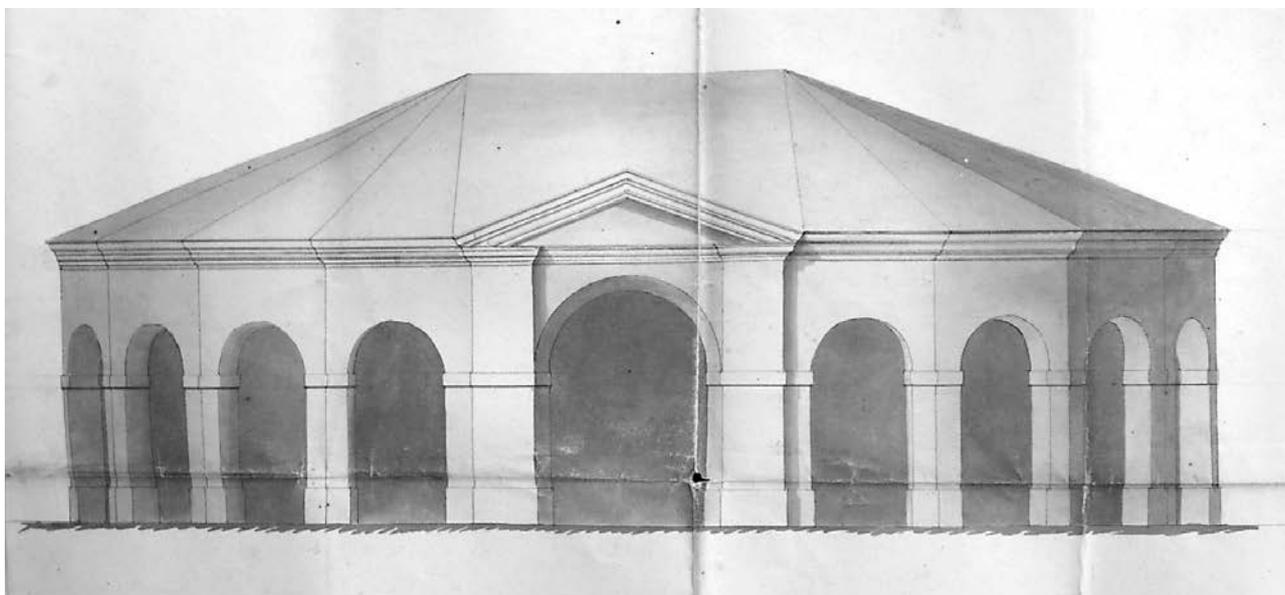
C'est aussi l'époque où le réseau des routes et des chemins s'améliore considérablement. Ils sont enfin praticables en toutes saisons grâce à la construction de ponts, l'empierrement des chemins et l'élargissement des rues. Enfin, le début du XX^e siècle voit l'arrivée de l'électricité et de l'eau potable. A partir des archives communales, il est possible de reconstituer le déroulement de ces événements majeurs qui ont modifié durablement le décor des villages pour leur donner l'aspect qu'ils ont encore aujourd'hui.

La halle de Saint-Lys

La halle actuelle fut construite en 1846 à l'emplacement d'une ancienne halle de forme rectangulaire démolie en 1844 en raison de sa vétusté et de ses dimensions jugées insuffisantes pour la commune.

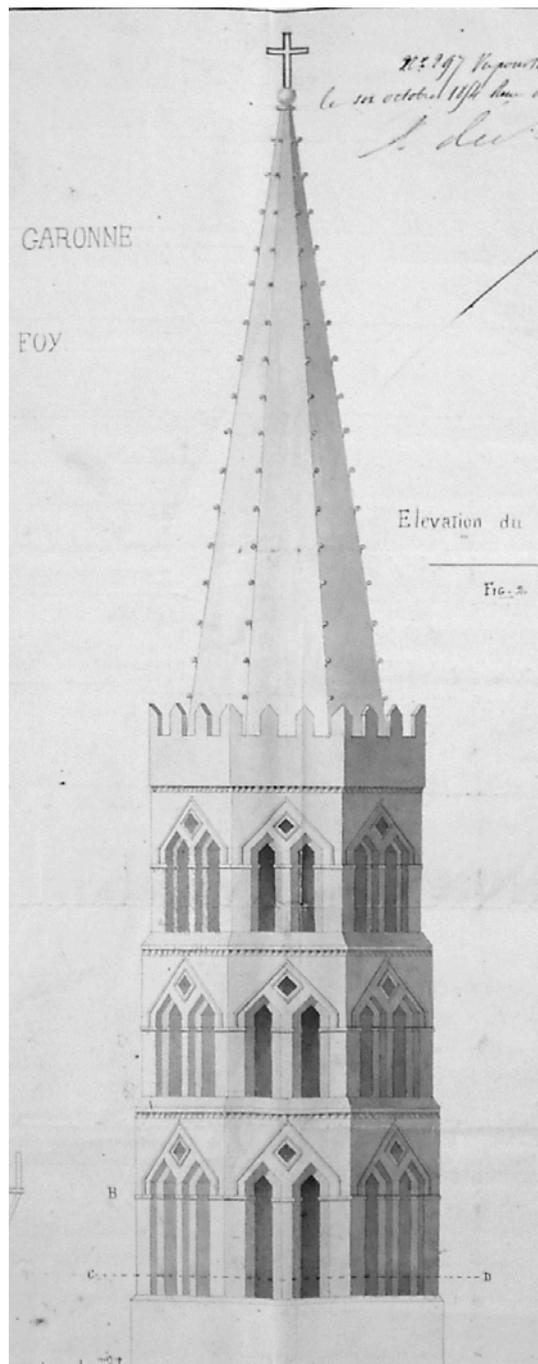
L'originalité de la nouvelle halle réside dans sa charpente, soutenue par aucun pilier central mais suspendue par des câbles métalliques. Ce procédé innovant imaginé par l'architecte Chambert connu dans un premier temps des défaillances qui engendrèrent des confits entre la commune, l'architecte et le constructeur.

Pendant dix ans, les experts se succèdent sur les lieux pour constater le mauvais état de la charpente. Ce n'est qu'en 1857 que des travaux de reconstruction de la toiture furent entrepris d'après le projet de l'architecte Richard, lesquels ne remettaient pas en cause le procédé initial mais tendaient à le renforcer.



Plan de la halle de Saint-Lys dressé en 1857 par l'architecte Richard
Archives de Saint-Lys (non coté)

Le clocher de Sainte-Foy-de-Peyrolières



Plan dressé le 26 janvier 1851 par les architectes Laffon fils, Chambert et Vitry.

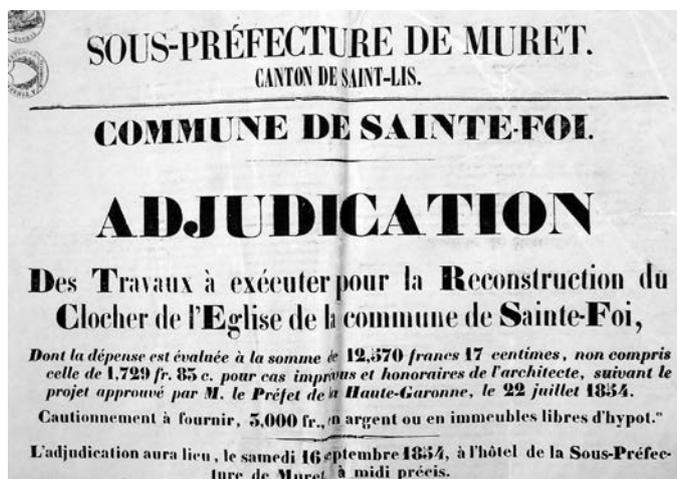
Archives de Sainte-Foy-de-Peyrolières
(2 M 8)

Sainte-Foy-de-Peyrolières est un exemple de village où de nombreux travaux ont été entrepris au cours du XIX^e siècle : construction du bâtiment mairie-école (actuellement l'Hôtel-de-ville), construction de la halle, achèvement de l'église et reconstruction du clocher.

En 1844, la municipalité de Sainte-Foy-de-Peyrolières constate la fragilité du clocher de l'église paroissiale. Trois ans plus tard, une commission, composée des architectes toulousains Laffon fils, Chambert et du célèbre Urbain Vitry, conseille entre autres travaux de démolir et de reconstruire la totalité de la flèche ainsi que trois côtés de l'octogone et de procéder à plusieurs travaux de consolidation.

Les habitants et la municipalité étaient très réticents à détruire le clocher et la décision fut sans cesse repoussée. Jusqu'à ce que de nouvelles lézardes apparaissent et que la flèche se mette à pencher dangereusement.

Les travaux de reconstruction sont finalement réalisés entre 1855 et 1857 par le sieur François Sauveterre aîné, maçon de Saint-Clar. Les paroissiens retrouvent alors un clocher presque identique au précédent.



Affiche annonçant l'adjudication des travaux de reconstruction du clocher, 1854.

Archives de Sainte-Foy-de-Peyrolières
(2 M 8)

LA SECONDE GUERRE MONDIALE

De cette période, les archives ont conservé des fonds importants de documents. Toutefois, la majeure partie est constituée d'instructions préfectorales réglementant l'organisation en temps de guerre. Plus rares sont les documents produits par les mairies et intéressant concrètement le quotidien des habitants.

Les quelques documents parvenus jusqu'à nous témoignent de deux faits majeurs dans l'organisation de nos villages de la zone libre : l'accueil des réfugiés et les restrictions.

Les réfugiés

En 1940, fin mai-début juin, les populations civiles fuient devant l'avancée des troupes nazies : c'est l'exode. A Fontenilles comme dans la plupart des villages, il faut accueillir les réfugiés venus de Belgique et du Nord de la France. Les autorités procèdent à leur recensement et leur délivrent une « carte d'identité » afin d'organiser leur accueil.

A Fontenilles, les maisons vides, les chambres disponibles sont réquisitionnées ; les habitants fournissent nourriture et vêtements. Au 1^{er} juillet 1940, il y a 80 réfugiés dans la commune.

DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
SERVICE DES RÉFUGIÉS
8886
N° M^o 6007
Nom Sauvage Prénoms Hubert Jean
Département d'origine Belgique
Domicile d'accueil Fontenilles
Adresse
Toulouse, le 8 juin 1940
Signature du Titulaire : H. Sauvage
BUREAU DE LA PRÉFECTURE DE LA HAUTE-GARONNE
Service des Réfugiés

Archives de Fontenilles (4 H 22)

L'organisation des rapatriements s'effectue à partir du mois d'août de la même année. Par ce télégramme, le Préfet demande aux maires d'informer les réfugiés qui souhaitent retourner chez eux de se rendre à Toulouse au Cours Dillon où ils seront hébergés en attendant leur rapatriement.

POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES.
TÉLÉGRAMME.
N° de la ligne du P. V. en cas de transmission par téléphone :
INDICATIONS DE TRANSMISSION :
Mod. n° 698. (révisé 2178-36)
Taxes : Taxe principale, Taxes accessoires, Total.
NOMBRE DE MOTS : 42
HEURE DE DÉPART : 23
MENTIONS DE SERVIC (VOIES, ETC...) : 18h40
VEUILLEZ ÉCRIRE TRÈS LISIBLEMENT LE TÉLÉGRAMME.
ADRESSE : (Si le destinataire n'a pas souscrit un abonnement aux adresses enregistrées (1), l'adresse doit être complète et comprendre notamment le nom de la rue, du boulevard, etc., et le n° de l'habitation).
TELE : Vous prie, Préfet, de Maires Département Haute-Garonne, de solliciter l'immédiat rapatriement des réfugiés français Zone autorisée rapatriant encore votre commune, intéressés seront hébergés Cours Dillon en attendant rapatriement imminent. Vous prie informer réfugiés, que possibilités rapatriement existent subsistent jusqu'au 1^{er} Novembre. Seulement.
SIGNATURE (très lisible) (2) :
Nom et adresse de l'expéditeur :
(1) Pour conditions d'abonnement aux adresses enregistrées, se renseigner au guichet.
(2) La signature est facultative.
VOIR AU VERSO DES RENSEIGNEMENTS SUSCEPTIBLES DE VOUS INTERESSER. T. S. V. P.

Archives de Fontenilles (4 H 28)

Les restrictions

Parmi les multiples restrictions auxquelles sont confrontés tous les Français, l'une concerne leurs déplacements.

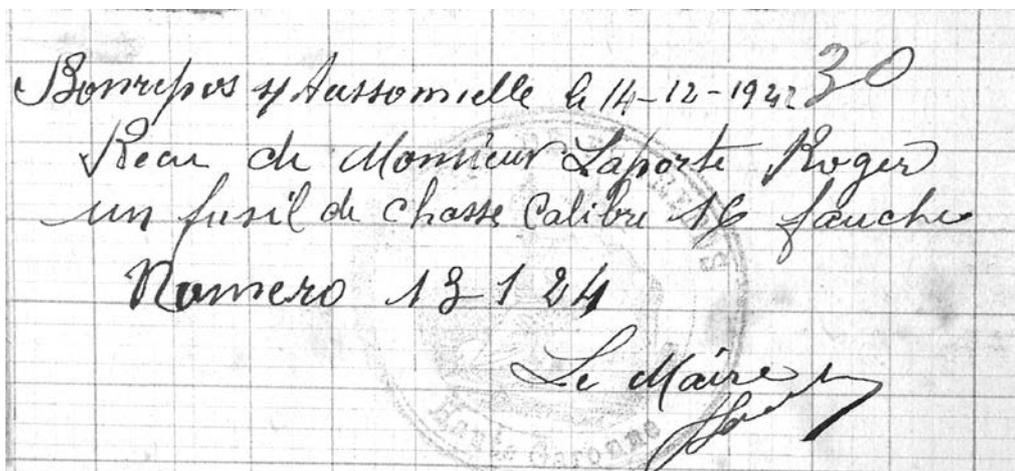
Ainsi, chaque commune reçoit un certain nombre d'autorisations de circuler « omnibus » ou bon de sortie « omnibus » et les délivre à ses administrés. Apposés sur le pare-brise du véhicule, ils ne sont attribués que pour une durée limitée et pour un motif bien spécifique.

A l'issue du déplacement, ces autorisations étaient restituées à la mairie, ce qui explique que quelques-unes soient parvenues jusqu'à nous.



Archives de Bonrepos-sur-Aussonnelle
(4 H 8)

En 1942, alors que les troupes allemandes ont envahi la zone sud, elles exigent le dépôt en mairie des armes détenues par les particuliers. Toutes les familles se voient ainsi dépossédées entre autres de leur fusil de chasse. A Bonrepos-sur-Aussonnelle, un cahier d'écolier sert à consigner les dépôts. Un reçu est remis aux déposants. Par la présence de ces reçus dans les archives de la mairie, doit-on penser que les armes ont été restituées à la fin du conflit ?



Archives de Bonrepos-sur-Aussonnelle (4 H 4)

Toujours sur des cahiers d'écoliers on trouve dans les archives de Bonrepos-sur-Aussonnelle, l'enregistrement des cartes d'alimentation, les demandes de métaux ferreux, de pneumatiques ou de vêtements et articles textiles. Chaque mois, la commune se voit attribuer un nombre de « points textile » qu'elle répartit ensuite en fonction des demandes, chaque article ayant son équivalent en point. Les demandes sont généralement limitées à des événements particuliers souvent heureux : soie naturelle pour confectionner une robe de mariée, layette pour un nouveau-né.

Demande de bon d'achat de vêtements et d'articles textiles, 24 mai 1944.

Ce document concerne une demande d'achat de 4 mètres d'organdi et 4 mètres de calicot pour la confection d'une robe de première communiant. La demande est accompagnée d'un courrier justificatif du vicaire de Saint-Lys attestant que la jeune fille est effectivement inscrite parmi les enfants admis à faire leur première communion.

Archives de Bonrepos-sur-Aussonnelle
(6 F 8)

616454 7° 31.
Commune de Bonrepos-sur-A.

MINISTÈRE DE LA PRODUCTION NATIONALE ET DU TRAVAIL

DEMANDE DE BON D'ACHAT de Vêtements et d'Articles textiles

Nom du demandeur Murier
Prénoms Pauline
Adresse complète Bonrepos-sur-A. 11^e H^eg.
Date de naissance 6 Juin 1932
Carte d'alimentation N° 93
Délivrée par la Mairie de Bonrepos-sur-A. 11^e H^eg.
Carte textile N° 93
Délivrée par la Mairie de Bonrepos-sur-A. 11^e H^eg.
Profession Coëlière
Situation de famille

Quantités ou mètres demandés	Articles demandés (Désignation exacte)	QUANTITÉS POSSEDÉES ACTUELLEMENT par le demandeur	
		En état de servir	Hors d'usage
<u>4 mètres</u>	<u>Organdi</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
<u>4 mètres</u>	<u>Calicot</u>	<u>0</u>	<u>0</u>

Circonstances spéciales de nature à justifier la demande à remplir soigneusement
Pour Robe de 1^{re} Communiant

DÉCLARATION
Je déclare que les renseignements ci-dessus sont sincères et véritables, en particulier en ce qui concerne les quantités que je possède actuellement. J'autorise les autorités compétentes à les contrôler par tous les moyens et notamment par vérification à domicile. Je m'engage à ne pas vendre ni céder le bon qui me sera délivré.
Je déclare avoir connaissance des sanctions dont sont passibles les auteurs de déclarations fausses ou incomplètes.
Signature, Murier Date : 24 mai 1944

Les prisonniers

« Carte postale » du 3 juillet 1942 adressée par Osmin Guy à son père depuis le camp de prisonniers Stalag II B à Hammerstein aujourd'hui situé en Pologne.

Archives de Fontenilles
(4 H 19)

Kriegsgefangenenpost
Correspondance des prisonniers de guerre

Stalag Postkarte Carte postale
15 An geprüft.

Unbesetztes Gebiet

Gebührenfrei! Franc de port!

Absender: Expéditeur
Vor- und Zuname: Nom et prénom
Guy Osmin
Gefangenenummer: No. du prisonnier
16003
Lager-Bezeichnung: Nom du camp
M.-Stammlager II B Hammerstein Deutschland (Allemagne)

Empfangsort: Lieu de destination
Fontenilles
Straße: Rue
11^e H^eg.
Land: Landesteil (Provinz usw.) Dept.
France

03.7.42-18

Au dos de la carte figure le message suivant :

« Le 28.6.42

Cher papa,

Reçu des deux cartes en toujours bonne santé pour moi il en est de même. J'ai reçu le colis N° 7 et 8 et aujourd'hui j'ai reçu une lettre d'Irène. J'aurai bien besoin d'une chemise et un caleçon, et un paire de souliers n° 43 car ceux que j'ai-je n'ai presque plus de semelle et impossible de les faire réparer ; ce qui me serait d'une grande nécessité. Il n'y a pas grand-chose de nouveau je vais te quitter toujours au plaisir de te lire. Je te quitte et t'embrasse bien fort. Ton fils »

PETITE HISTOIRE DE SAINT-LYS RADIO

Des antennes près de Fontenilles

Juin 1940 : les armées allemandes déferlent à travers la France. Paris est occupé et ne répond plus car les stations radiotélégraphiques et téléphoniques groupées autour de la capitale cessent leurs émissions. La France est coupée du monde...

Pour ne pas revoir un tel désastre les ingénieurs des P.T.T. cherchèrent un lieu propice à la réception des ondes courtes loin des frontières. Une des terrasses de la Garonne, entre Fontenilles et Saint-Lys, loin des nuisances industrielles et de leurs parasites radioélectriques, était le site qui offrait la meilleure réception des ondes radio. La station d'émission serait implantée au Vernet, dans la vallée de l'Ariège ; entre les deux, à Muret, on construirait un Bureau Général Radio où transiterait le trafic radio avec le monde entier.

Les travaux commencèrent en 1942 et la station de Fontenilles était déjà bâtie lorsque la guerre se termina. On fit des essais de réception de stations radios très concluants. C'est alors qu'on s'aperçut qu'avec les nouvelles armes aériennes et atomiques, aucun point du territoire n'était à l'abri d'une destruction complète. Inutile donc de supprimer les anciennes stations radioélectriques de la région parisienne.

Une station radiomaritime au milieu du sud-ouest

Mais les Allemands, lors de leur retraite, avaient détruit tous les centres radiomaritimes français. Le pays avait besoin d'urgence d'une station ondes courtes pour communiquer avec les bateaux naviguant dans les mers lointaines. On eut l'idée de se servir des installations inutilisées. Le centre de réception, à Fontenilles, serait baptisé, par commodité géographique, « Saint-Lys Radio ». Il serait relié, pour l'émission, au poste du Vernet par des câbles souterrains et par un faisceau hertzien.

La mise en service de l'ensemble eut lieu en septembre 1948 dans les bandes radiomaritimes des 4, 8, 12 et 16 Mhz (Mégahertz), suivant la propagation hertzienne du jour et de la nuit, car la station était à l'écoute des navires pendant 24 heures. Plus tard, on utilisa le 22 Mhz, fréquence moins brouillée par les appels de tous les navires de commerce dans la journée.

Dès le début, Saint-Lys Radio eut beaucoup de contacts avec les navires, mêmes étrangers, grâce à la qualité de son écoute et à la gentillesse de ses agents qui n'hésitaient pas à rendre service aux correspondants.

Centre récepteur de Saint-Lys (1948-1953)

La salle d'exploitation graphique comprenait 3 positions de travail équipées entre autre de récepteurs « Hammarlund », de perforatrices et transmetteurs « Creed ».



Toutes les deux heures, l'écoute des diverses fréquences était suspendue afin de transmettre la liste des navires de commerce et des chalutiers de haute mer qui avaient des messages en instance à la station. A cette occasion, pouvaient être émises des demandes de secours de navires en détresse ou de recherches de yachts disparus.

Pour l'acheminement des radiotélégrammes, les communications télégraphiques avaient été améliorées avec l'ouverture du télex. Des lettres radiomaritimes (trafic à prix réduit avec les chalutiers) étaient acheminées par le poste de Saint-Lys. Des services supplémentaires destinés aux marins virent le jour : messages radiomédicaux, météos marines de l'Atlantique nord et de la Méditerranée, deux fois par jour, avis concernant la sécurité de la navigation dans ces mêmes zones.

Installation de la phonie

En 1953, un service de radiotéléphonie fut ouvert et se développa de plus en plus au fur et à mesure de la multiplication des abonnés au téléphone. Les navires intéressés pouvaient se régler sur la fréquence d'écoute de Saint-Lys Radio en écoutant la bande d'annonce « *Ici Saint-Lys Radio, Service radiotéléphonique avec les navires en mer. Cette transmission est effectuée au niveau normal de parole pour permettre le réglage des récepteurs de bord* », suivie des premières notes de la vieille chanson « *Hardi les gars, vire au guindeau* ». Grâce à la phonie, on put établir des consultations radiomédicales entre les navires ayant un malade ou un blessé à bord et l'hôpital Purpan. Il y eut même des interventions chirurgicales pilotées à des milliers de kilomètres par le chirurgien hospitalier de Toulouse.

Les expéditions lointaines eurent aussi recours à Saint-Lys Radio pour leurs communications avec la métropole. Ce fut le cas pour les explorations au milieu du Groenland ou pour les relèves en Terre Adélie.

Les perfectionnements

Saint-Lys Radio essayait, au cours des années, de nouveaux appareils radio. Vers 1978, ce fut le « Tor » (télex par radio) nécessitant d'abord un opérateur pour les opérations émission et réception, mais qui devint automatique par la suite. L'ordinateur fut aussi mis à contribution et on envisagea une automatisation complète du Centre.

Mais en dépit de cette modernisation poussée, les ondes courtes furent de plus en plus délaissées au profit des liaisons par satellites. Le Morse disparut, puis les radiotélégrammes et enfin la radiophonie se tut.

Par une mélancolique journée de janvier 1998, le Centre de Saint-Lys Radio ferma ses portes.



Centre récepteur de Saint-Lys (1990) - Le bâtiment d'exploitation entouré de son champ d'antennes composé d'aériens directifs en « losange » et omnidirectionnels en « carré Gouriaud ».

LE TRAITEMENT DES ARCHIVES AU FIL DU TEMPS

La conservation des archives n'est pas une préoccupation récente dans le canton de Saint-Lys. Les archives parvenues jusqu'à nous montrent que diverses mesures ont été prises au cours des siècles précédents.

XVIII^e siècle

A Fonsorbes, le souci de conserver les archives apparaît dès 1758. Cette année-là, constatant que les documents qui étaient conservés « ont été dévorés en partie par les rats » ou « se trouvent pourris » et qu'il existe des manques dans les collections d'archives, un appel a été adressé aux particuliers afin qu'ils remettent les archives de la communauté qu'ils auraient en leur possession, se réservant de « poursuivre par la voie de droit » les détenteurs qui refuseraient de remettre les archives.

« Le rapport d'inspection » établi le 18 mai 1758 par Monsieur Liabeuf, notaire de Sainte-Foy et juge de Fonsorbes, nous apprend également que les archives sont conservées dans une armoire « destinée nouvellement pour servir d'archives », laquelle se trouve dans l'église.

Par la suite, plusieurs inventaires ont été dressés des archives conservées et des documents remis année après année par les collecteurs du lieu.

Inventaire des archives
A Comparu m. Pierre Caffagnard Nibar
procureur Jurisdictionnel au procureur lieu de Fonsorbes qui avec
adieu que pour satisfaire à l'arrêt Général de la Cour
des aydes de Montauban & autres Reglements, Il
auroit plusieurs fois Somme & Requis tous les
particuliers Detenteurs des Archives, pour leur en
Généralment de toutes les pièces appartenantes à
leur Communauté de Fonsorbes ou Communauté
leur Administrateurs Consulaires, de leur en faire
la Remise sans les archives de la présente
Communauté, & d'en prendre à l'avenir de plus
aux formes de Droit, Ce Commande Il y a plusieurs

Inventaire des archives, 18 mai 1758
Archives de Fonsorbes (II 4)

Courrier du 29 brumaire an II (19 novembre 1793) adressé par le commissaire national du tribunal de district de Muret au maire de Cambernard rappelant l'obligation de déposer les minutes et registres des anciennes justices royales ou seigneuriales au greffe du tribunal de district.

Si la commune de Cambernard n'a pas répondu dans un premier temps à cette injonction, c'est qu'elle n'est pas concernée, n'ayant pas été le siège d'une justice royale ou seigneuriale.

Archives de Cambernard (3 D 2)

Muret, le 29 Brumaire, an second de la République une & indivisible
CAPPÉ, Commissaire national près le Tribunal du
District du Muret :
Aux Maire, Officiers Municipaux & Procureur de la
Commune de Cambernard
CITOYENS,
L'ART XL de la Loi du 27 Mars 1791, vous a imposé l'obligation de lever
les scellés apposés sur les Greffes des ci-devant Justices royales ou seigneuriales ;
& de faire transporter les minutes & registres au Greffe du Tribunal du District,
dont le Greffier fournira décharge au pied d'un bref écrit. Je vous invite, en exé-
cution de l'art. ci-dessus, à faire l'envoi prescrit, de telle manière que les Citoyens
trouvent au Greffe du Tribunal du District, tout ce qu'ils pourroient exiger du
Greffier de votre ancienne juridiction, si elle existoit. Cette remise est des plus
pressantes, & le plus léger retard vous exposeroit à la responsabilité.
Salut & fraternité,
Le Commissaire national près le
Tribunal du District de Muret.
Cappé
P. S. Je joins à la présente un
Exemplaire de mon adresse

XIX^e siècle

Les instructions ministérielles du 24 avril 1841 instaurent l'organisation scientifique des archives départementales et communales. L'année suivante, les archives communales sont dotées d'un cadre de classement composé de 15 séries pour les archives postérieures à 1790. Le cadre de classement instauré en 1926 pour les archives communales, toujours en vigueur, reprend l'intitulé et la cotation de la plupart des séries.

A la suite des instructions de 1841 et 1842, des inventaires ont été établis dans les communes. Deux sont parvenus jusqu'à nous, ils concernent les communes de Fonsorbes et Saint-Lys.

L'inventaire des archives de Fonsorbes réalisé le 28 octobre 1842 s'ouvre sur la « Table des divisions du classement des archives indiquées au présent registre. »

Au bas de cette même page, le maire Monsieur De Gennes a noté : « Ce travail pénible et difficile a été fait par Mr Chelle chevalier de St Louis conseiller municipal, le maire soussigné appréciant sa clarté et l'exactitude de ce travail, prie Mr Chelle de vouloir agréer tous les remerciements des habitants de la commune, et les siens en particulier. »

Archives de Fonsorbes
(3 D 10)

A.	Lois.....
B.	Actes administratifs de la préfecture.....
C.	Livres divers.....
D.	Actes de l'administration municipale.....
E.	État civil.....
F.	Population et Statistique.....
G.	Contributions.....
H.	Affaires militaires.....
I.	Police.....
K.	Personnel.....
L.	Comptabilité.....
M.	Biens communaux servant à usage public.....
N.	Biens communaux affectés ou livrés à la jouissance communale.....
O.	Voirie.....
P.	Pièces diverses.....
	Mobilier de la mairie.....

XX^e siècle

Courrier du 4 juillet 1928 adressé par Monsieur Cazalis, relieur toulousain, à Monsieur Bastié, maire de Cambernard, au sujet de la restauration d'un plan cadastral.

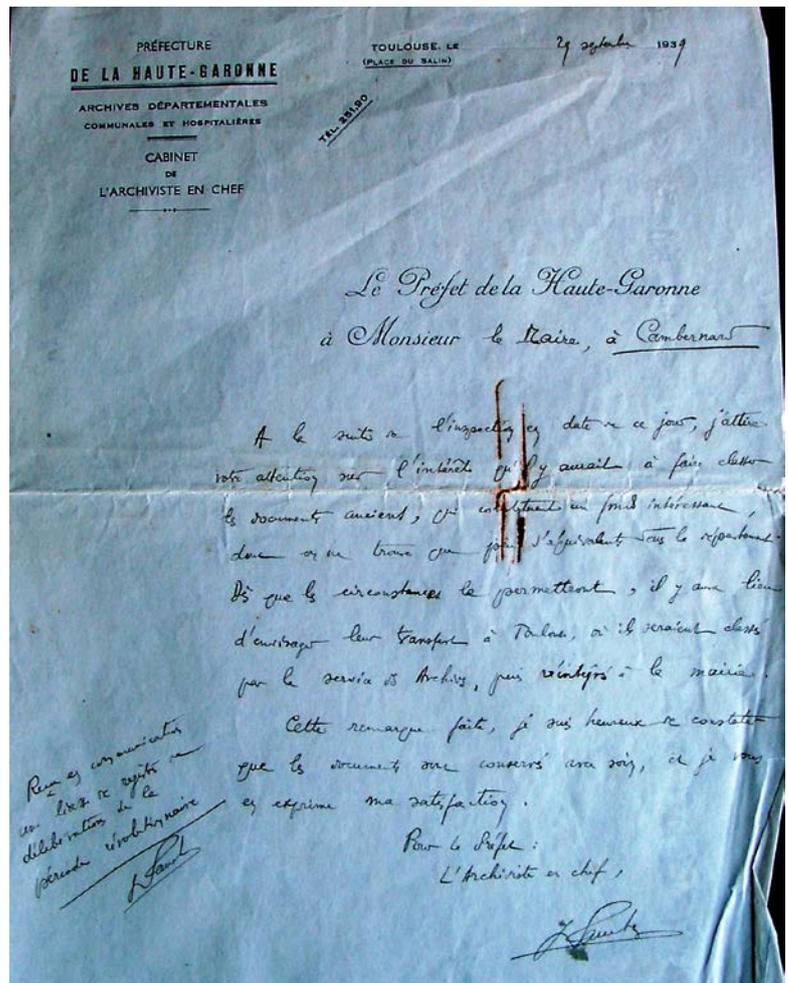
Archives de Cambernard
(3 D 9)



En 1939, plusieurs inspections ont été menées dans les communes du canton.

Ce courrier du 29 septembre 1939 est adressé par l'archiviste en chef des archives départementales au maire de Cambarnard. Suite à l'inspection des archives, il fait remarquer la valeur du fonds ancien et suggère le transfert des archives à Toulouse pour leur classement, avant restitution à la commune.

Archives de Cambarnard
(3 D 9)



XXI^e siècle

Dans le cadre de l'emploi jeune créé au SIVOM du canton de Saint-Lys en 1999, des inventaires des archives anciennes et modernes ont pu être réalisés. Ils permettent de connaître parfaitement les fonds conservés et de rapidement retrouver les documents afin de les exploiter au mieux dans le cadre d'une recherche historique ou d'une exposition. Par ailleurs, ces archives ont fait l'objet d'un conditionnement dans des chemises en papier permanent et dans des boîtes en carton neutre.

